

*Remplacement du mazout—Loi*

Cette suppression du Programme canadien de remplacement du pétrole et du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes fait partie d'une stratégie générale de compressions budgétaires du gouvernement, compressions qui ont frappé très durement le domaine des arts et qui ont frappé la Société Radio-Canada. Je puis citer deux exemples de compressions budgétaires qui ont été imposées à Radio-Canada et que je n'approuve pas. On a retiré de l'horaire du réseau anglais de Radio-Canada l'émission *Identities*, de même qu'une émission intitulée *Our Native Land*. Ces deux émissions participent du caractère multiculturel du Canada. *Our Native Land* est une émission qui contribue à unir les autochtones de tout le pays. J'espère que le ministre des Communications (M. Masse) prendra l'initiative qu'il semble avoir prise à l'égard d'une autre émission qu'on avait supprimée, *The Friendly Giant*. C'était manifestement là une bonne émission qui méritait d'être rétablie. Je me réjouis que le gouvernement ait fait preuve d'initiative à cet égard.

● (1250)

**M. Nickerson:** Vous ne pouvez dire cela sans rire.

**M. Keeper:** Ma foi, j'ai des enfants et je crois savoir qu'ils aiment énormément l'émission. Si Radio-Canada a pu rétablir *The Friendly Giant*, pourquoi ne peut-elle pas en faire autant pour *Our Native Land* et *Identities*? Pourquoi le gouvernement ne peut-il prendre l'initiative d'en faire comprendre la nécessité à la Société Radio-Canada? Pourquoi ne peut-il pas aussi rétablir le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le Programme canadien de remplacement du pétrole? Je mets les députés d'en face au défi de justifier la suppression de ces programmes.

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, je voudrais faire entendre le point de vue non seulement de mes électeurs de Sudbury, mais aussi des gens de la circonscription de Nickel Belt. Bien sûr, ces derniers ont leur représentant à la Chambre, mais la décision qu'a prise le gouvernement d'abolir le PCRP suscite chez ces derniers les mêmes craintes que parmi mes électeurs. Nous serions peu nombreux à reprocher au gouvernement de réexaminer les dépenses que des gouvernements antérieurs ont annoncées.

Mais le PCRP, ainsi que d'autres députés l'ont signalé, avait bonne presse auprès des Canadiens. Tout d'abord, la crise qui a surgi à la fin des années 1970 et au début des années 1980 l'avait rendu nécessaire. Le pétrole n'étant pas une ressource renouvelable, les Canadiens savaient que dans un proche avenir, consommateurs et entreprises devraient trouver de nouvelles solutions, concevoir d'autres formes d'énergie destinées au chauffage domestique. Compte tenu de la flambée des prix du pétrole en raison de la formule que le Canada avait adoptée au début des années 1980 pour en établir le cours, un certain nombre de Canadiens étaient résolus à remplacer le mazout par une autre forme d'énergie pour chauffer leurs maisons.

Plus particulièrement, un grand nombre de personnes de ma circonscription du nord de l'Ontario ont décidé de remplacer leur système de chauffage au mazout par un système au gaz naturel. Ces conversions ont créé dans la région une forte demande pour le prolongement du réseau de distribution de gaz naturel. Le gouvernement libéral d'alors a répondu à cette demande, il y a environ un an, en annonçant de forts stimulants à la prolongation des canalisations de gaz naturel dans le

nord de l'Ontario. Les gens de cette région ont pu songer à convertir leur système de chauffage, du mazout au gaz naturel.

La plupart des députés savent que le nord de l'Ontario est soumis à des conditions rigoureuses en fait de climat et de terrain. Quand le gouvernement a annoncé, dans le mini-exposé du ministre des Finances (M. Wilson), le 8 novembre, que le programme de remplacement du pétrole ne se prolongerait pas au-delà du 31 mars 1985, les gens des autres régions du pays qui ne sont pas soumis à des conditions aussi restrictives sous le rapport du climat et du terrain n'en ont peut-être pas été autant ennuyés. La difficulté, c'est qu'à la fin de l'automne, les travaux de construction cessent presque complètement parce qu'il fait trop froid et que le sol est gelé. La limite que fixe le gouvernement crée donc de grandes difficultés aux gens du nord de l'Ontario qui veulent convertir leur système de chauffage à une autre forme d'énergie que le mazout. Il ne s'agit pas simplement de personnes qui voulaient passer du mazout à une autre forme d'énergie, mais un certain nombre de gens de Sudbury et d'ailleurs dans le nord de l'Ontario auraient préféré utiliser de l'électricité comme source d'énergie de remplacement. Depuis que le gouvernement a fixé la date limite au printemps de 1985, les sociétés de gaz naturel et les commissions hydroélectriques dans le nord de l'Ontario éprouvent de nombreuses difficultés. Elles ne peuvent faire face à la demande et obtenir le matériel nécessaire aux travaux de conversion.

J'ai reçu de nombreuses instances de compagnies et d'entrepreneurs qui, en voulant respecter la date limite imposée artificiellement par le gouvernement, n'ont pu répondre à la demande. Par exemple, il y a des arriérés de cinq et six mois pour les réservoirs de gaz propane destinés à ceux qui préfèrent le gaz propane au gaz naturel. La société hydroélectrique de Sudbury éprouve autant de difficulté à obtenir le matériel nécessaire pour passer du chauffage au mazout à l'électricité. En outre, de nombreux entrepreneurs ont signalé aux députés du nord de l'Ontario—et je suis persuadé qu'il en est ainsi des députés représentant d'autres régions septentrionales du Canada—qu'en raison du climat et de l'état du sol, il serait parfaitement raisonnable que le gouvernement étale l'élimination graduelle sur une plus longue période. Il faudrait prendre en considération les inquiétudes des habitants du nord de l'Ontario et des autres régions septentrionales du pays, car ils ont fait l'expérience des conditions climatiques qui y règnent et ils voient bien l'impossibilité pour les entrepreneurs d'achever les travaux d'installation à temps. La célérité avec laquelle le gouvernement a agi pour supprimer le programme de conversion a vraiment créé beaucoup de difficultés aux entrepreneurs et aux citoyens qui voulaient bénéficier de la subvention leur permettant de passer du mazout à une autre forme d'énergie pour se chauffer. Ils ont par conséquent été incapables de procéder à la conversion de leur système de chauffage.

Pour la gouverne des députés présents à la Chambre, il ne fait aucun doute pour moi que l'objet initial du Programme canadien de remplacement du pétrole a été couronné de succès. Les chiffres révèlent que la conversion par un grand nombre de Canadiens de leur système de chauffage au mazout à une autre forme d'énergie a permis d'économiser quelque 60,000 barils de pétrole par jour.